



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

construction navale

Question au Gouvernement n° 1939

Texte de la question

## CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Odile Bouillé, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marie-Odile Bouillé. Monsieur le Premier ministre, le dernier grand chantier naval français, les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, est dans une situation préoccupante. Son carnet de commande est vide et le dernier paquebot en construction sera livré en mai. C'est donc un véritable cri d'alarme que je vous lance.

Les ateliers ferment les uns après les autres. Le chômage partiel s'envole, avec 500 000 heures sur trois mois ; la moitié de l'effectif sera inoccupé à partir de mai ; un plan de départ volontaire est engagé. Jamais, jamais, la situation n'a été aussi critique. Ainsi 7 000 emplois directs et indirects sont menacés, auxquels s'ajoutent les milliers d'emplois induits dans toute une région qui refuse de voir disparaître ce fleuron industriel.

En septembre 2008, M. Nicolas Sarkozy avait promis de ne pas laisser tomber la navale. Il avait promis de revenir à Saint-Nazaire. Force est de constater qu'il n'a pas tenu sa promesse. Je vous rappelle que l'État est actionnaire à hauteur de 34 %, avec une minorité de blocage, ce qui vous donne de très grandes responsabilités. En juin prochain vous pouvez renforcer ce poids de l'État en rachetant les 16,5 % de capital détenus par Alstom.

Monsieur le Premier ministre, je m'adresse à vous pour vous demander solennellement de tenir vos engagements et d'apporter les réponses que nous attendons pour l'avenir.

Ma question est très précise : l'armateur MSC est prêt à commander deux paquebots aux Chantiers de Saint-Nazaire. Il manque la garantie financière de l'État. Où en êtes-vous ? Il y a urgence, monsieur le Premier ministre. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, ministre chargé de l'industrie.

M. Christian Estrosi, *ministre chargé de l'industrie*. Madame la députée, vous parlez du leader mondial de la construction navale, le chantier naval STX, à Saint-Nazaire. Contrairement à ce que vous venez d'affirmer, le Président de la République et le Premier ministre ont parfaitement respecté leurs engagements.

Qu'il me soit permis de rappeler que si, en 2007, il y avait 50 000 commandes de navires dans le monde, en 2009, avec la crise, on est passé à une commande de 300 navires.

Malgré cela, avec un effort de réduction de leurs dépenses, les chantiers navals STX ont répondu aux demandes qu'a formulées l'État, et nous ont permis de nous engager en entrant dans le capital à hauteur de 33 % par le biais du fonds stratégique d'investissement, afin de mettre en place, avec un investissement avisé, un plan de modernisation des chantiers navals STX.

Ce plan permet une diversification de l'activité, en particulier dans le domaine *off shore*, où la France est un leader. Il anticipe également des défis environnementaux, en proposant des navires propres. Il prévoit, enfin, la modernisation des outils de conception.

Voyez-vous, madame la députée, il y a un peu plus d'un an, vous proposiez un plan de relance par la consommation, c'est-à-dire notamment par la baisse de la TVA. Où en serions-nous aujourd'hui si nous vous avions écoutés ? Nous avons fait le choix d'un plan de relance par l'investissement, notamment dans nos entreprises qui sont de véritables leaders mondiaux. C'est comme cela que nous sommes en train de sauver l'activité navale dans notre pays. C'est la fierté de notre gouvernement que d'avoir fait ces choix stratégiques

pour l'avenir de l'industrie navale en France. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP. - Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Marie-Odile Bouillé](#)

**Circonscription** : Loire-Atlantique (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1939

**Rubrique** : Industrie

**Ministère interrogé** : Industrie

**Ministère attributaire** : Industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 février 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 février 2010